

Un soutien fort à la candidature de Philippe Demierre

À l'occasion de l'assemblée générale de l'UDC Fribourg du 25 mars 2026, Bernard Savio a présenté la candidature de Philippe Demierre avant son élection par acclamation pour un deuxième mandat au Conseil d'État fribourgeois. Ce texte est publié comme témoignage de soutien.

*Bernard Savio, Chef de campagne
Attalens, 25 mars 2026,
Assemblée Générale de l'UDC Fribourg*



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du comité, Madame et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions, Madame et Messieurs les représentants de la presse, chers amis de l'UDC.

J'ai le plaisir et l'honneur au nom de l'UDC de la Glâne de vous présenter la candidature de Philippe Demierre d'Ursy pour le poste de Conseiller d'Etat aux prochaines élections cantonales.

Depuis le 1er janvier 2022, **Philippe Demierre Président actuel du Conseil d'Etat** dirige la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg.

Il s'agit de l'un des départements les plus importants et les plus exigeants de l'administration cantonale.

La DSAS est en effet responsable de domaines essentiels pour la population: la santé publique, les hôpitaux, les prestations sociales, la protection des mineurs, les politiques familiales ou encore la prise en charge des personnes vulnérables et des réfugiés.

Ces dernières années ont été marquées par de nombreux défis.

Il a fallu gérer la phase finale de la crise du COVID-19, répondre aux besoins croissants dans le système de santé, organiser l'accueil et la prise en charge des réfugiés ukrainiens, tout en poursuivant les réformes nécessaires pour préparer l'avenir.

Malgré ce contexte exigeant, le département a poursuivi son travail avec détermination. Les rapports annuels de la DSAS pour les années **2022, 2023 et 2024** témoignent d'une activité particulièrement soutenue et de très nombreuses réalisations concrètes.

En 2025 également, plusieurs dossiers importants ont marqué l'action du département. Je pense notamment au rapport sur la **prise en charge en santé psychique des enfants et des adolescents**, à la **planification à long terme des soins**, à la **planification des institutions pour les personnes en situation de handicap**, ainsi qu'au **rapport sur le cancer dans le canton de Fribourg**.

Des mesures importantes ont aussi été prises dans le domaine de la prévention, notamment avec le **concept de lutte contre la violence au sein du couple**, développé en collaboration avec les pharmacies.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'**initiative sur les soins infirmiers** a conduit au lancement d'une loi visant à renforcer la formation dans le domaine des soins.

Parmi les réalisations importantes de cette législature figure également la mise en place des **prestations complémentaires pour familles**, un instrument important pour soutenir les ménages qui travaillent mais qui rencontrent des difficultés financières.

Durant cette législature, Philippe Demierre a gagné les 4 votations populaires cantonales qu'il a défendues. Ces résultats sont particulièrement positifs pour l'UDC fribourgeoise, car ils renforcent sa crédibilité et son influence dans la politique cantonale.

Parmi ces succès, plusieurs projets ont été largement acceptés par la population. Par exemple, les prestations complémentaires pour les familles ont été approuvées par près de 70 % des votants.

Cette mesure vise à soutenir les familles à revenus modestes, mais qui sont dans le marché du travail.

La population a également accepté des mesures importantes pour le système de santé, comme le maintien d'urgences hospitalières publiques accessibles 24 heures sur 24 et un soutien financier important à l'Hôpital fribourgeois.

Enfin, la révision de la loi sur l'aide sociale a été adoptée par une large majorité au Grand Conseil, avec l'objectif d'améliorer l'organisation et l'efficacité du système social.

Pour l'UDC fribourgeoise, ces résultats sont politiquement significatifs. Ils montrent que le parti est capable de proposer des solutions concrètes dans des domaines essentiels comme la santé, les familles et le social. Ils permettent aussi à l'UDC de démontrer qu'elle peut gouverner de manière pragmatique et obtenir le soutien d'une large partie de la population tout en veillant strictement sur les finances cantonales.

En résumé, ces victoires politiques renforcent la position de l'UDC dans le canton de Fribourg et contribuent à améliorer son image comme parti capable de gérer des politiques publiques importantes.

Enfin, l'engagement de Philippe Demierre dépasse largement le cadre cantonal. Il préside aujourd'hui la **Conférence latine des affaires sanitaires et sociales, la CLASS**, et préside également **CARA**, qui pilote le dossier électronique du patient en Suisse romande.

Mais au-delà des dossiers et des réformes, ce bilan a également une signification politique importante.

Tout d'abord, il renforce la **crédibilité de l'UDC comme parti gouvernemental**. En dirigeant un département aussi exigeant et central que la santé et les affaires sociales, Philippe Demierre démontre que notre parti est capable d'assumer des responsabilités importantes et de gérer des dossiers complexes.

Ensuite, son travail contribue à renforcer la **visibilité de l'UDC dans le canton de Fribourg**.

Le retour de l'UDC au Conseil d'État est une étape importante, et l'action menée à la DSAS montre clairement que notre parti peut gouverner, collaborer avec les autres forces politiques et apporter des solutions concrètes aux défis de la population.



Un autre élément central de ce bilan concerne la **gestion rigoureuse des finances publiques**. Dans un contexte où les coûts de la santé et les dépenses sociales augmentent dans toute la Suisse, le département a veillé à maîtriser les dépenses, à diminuer les prestations de l'aide sociale, à éviter les dérives financières et à soutenir des projets ciblés et efficaces.

Cette approche correspond pleinement aux valeurs défendues par l'UDC: **la responsabilité, la rigueur et le pragmatisme**.

Parallèlement, le département a accordé une grande importance aux **structures de proximité et à la responsabilisation des acteurs**. Le travail mené a permis d'améliorer la coordination entre le canton, les communes et les institutions sociales, tout en renforçant les structures locales. Cette vision correspond à celle d'un État proche des citoyens, efficace et non bureaucratique.

Durant cette législature, une attention particulière a également été portée aux **familles et aux personnes vulnérables**. La mise en place de la banque alimentaire, le renforcement de la protection des mineurs, l'introduction des prestations complémentaires pour familles ou encore les contrôles accrus dans l'aide sociale témoignent d'une politique à la fois solidaire, responsable et rigoureuse.

Dans le domaine de la santé, plusieurs projets importants ont permis de moderniser les structures existantes.

L'élection de Philippe Demierre à la présidence de la **Conférence latine des affaires sanitaires et sociales** constitue également une reconnaissance importante de son travail. Elle renforce la présence de Fribourg dans les

discussions intercantionales et permet de défendre les intérêts du canton dans des dossiers stratégiques.

Il fait également partie depuis l'an passé de la **Conférence suisse sur l'asile**, qui permet de faire entendre directement la voix du canton auprès des instances fédérales.

Enfin, il faut souligner le style de travail de Philippe Demierre. Son approche est marquée par le calme, la rigueur et une volonté constante de privilégier la gestion concrète des dossiers plutôt que les polémiques.

Doué d'une forte détermination mais aussi d'un caractère optimiste, il peut rencontrer tous les interlocuteurs sans créer de fâcheries.

Cette attitude contribue à renforcer l'image d'un parti responsable et fiable.

En résumé, le bilan de ces dernières années est très clairement positif.

Il montre que l'UDC est capable de diriger un département complexe, de mener des réformes importantes, no-

tamment dans les domaines complexes de la santé et du social, et de défendre les intérêts de toute la population fribourgeoise (parties francophones et germanophones) avec sérieux et détermination.

Il démontre aussi que notre parti peut conjuguer **responsabilité sociale et rigueur financière**, tout en renforçant l'influence du canton de Fribourg au niveau intercantonal.

Et surtout, il montre que l'UDC n'est pas seulement un parti d'opposition, mais également de propositions et de réalisations.

C'est aussi un **parti capable de gouverner et d'agir concrètement pour la population**.

Je vous remercie de votre attention et vous encourage vivement à soutenir la candidature de Philippe Demierre au Conseil d'Etat.

Bernard Savio, Chef de campagne

